

Association Les Chemins de Lokoti



AFLCL

Maison Bordabehere
64130 Menditte (France)
Tél. : 003359283359
Email : christian.degaye@sfr.fr

N° Enregistrement : W 64 2000 688



Site : <http://lokoti.alwaysdata.net>



ACLCL

Lokoti
Adamaoua Cameroun
Tél. : 00.237.74.73.67.41
Email: hamadoupascal@yahoo.fr

N° Enregistrement : 148/RDMP/H.51/BAPP

Compte rendu du séjour au Cameroun février 2010

Les objectifs de cette mission étaient la réception du container sur le port de Douala, l'accompagnement du matériel médical et de l'ambulance vers Lokoti, la mise en place de la mission de deux mois de l'infirmière bénévole.

J'étais accompagné par Monique et Jean-Baptiste Chimits, de Mauléon, respectivement ancienne infirmière et ancien comptable et pompier bénévole. Ceux-ci devaient nous aider pour la réception du container et ensuite, après un passage sur Lokoti, ils partaient faire un voyage touristique dans le nord du Cameroun.

Arrivée à Douala le 9 février 2010 :

Voyage par Royal Air Maroc avec départ le 8 février de Pau à 9h20. Escale à Paris, puis Casablanca et arrivée à Douala dans la nuit vers 1h du matin où nous attend Pascal Hamadou, le secrétaire de l'association camerounaise. Quelle joie de se revoir après huit mois d'absence !

Notre base est l'hôtel Concorde, petit établissement avec chambre sommaire mais accueil chaleureux, situé Feu Rouge Bessengué, près du port.

Dès le matin, visite du port et recherche de l'endroit de stockage du container et du lieu d'accostage du Lady Rose, le bateau transportant notre container. Nous apprenons que le bateau doit arriver vers 3h du matin le 10 février.

Visite de la société STV qui est responsable du transport maritime. Mme Kamga Ginette, aconier, nous reçoit et nous donne les informations pour le déchargement du container puis nous présente à un transitaire qui nous fait un devis estimatif des frais pour les taxes douanières, les frais de déchargement et de chargement. Ce devis se monte à 2 millions de Francs CFA : 3050€ !

Il faut savoir qu'avant notre arrivée, le transitaire français nous a informés au dernier moment que les formalités douanières au Cameroun n'étaient pas prises en compte dans ses frais, contrairement aux informations que nous avons reçues du transporteur. J'ai demandé à Pascal Hamadou de se rendre à Yaoundé, une semaine avant notre arrivée, pour essayer de régler ce problème.

Mercredi 10 février 2010

Le matin, nouvelle visite au port où nous voyons le Lady Rose, battant pavillon de complaisance, accoster au quai de déchargement. On nous apprend que notre container sera déchargé dans la soirée seulement.

Nous décidons de partir dans l'après-midi vers Limbe pour visiter cette ville balnéaire située à 80 Km à l'ouest de Douala. Le taxi qui nous transporte vers la gare des bus

nous propose de nous amener à Limbe pour un prix attrayant et nous décidons de le prendre pour notre périple. La sortie de Douala fut épique avec des embouteillages monstres sur des routes chaotiques.

Nous traversons des forêts immenses d'hévéas et nous arrivons dans cette petite ville balnéaire magnifique qui se situe dans une baie ressemblant un peu à celle de Dja long avec ses îlots rocheux en pleine mer mais parasitée par une plateforme pétrolière. Ici nous côtoyons des gens de Douala venus passer la journée pour se détendre et des pêcheurs avec leurs pirogues vendant leurs produits de la pêche du matin.

Le soir, nous rencontrons Emmanuel, un transitaire qui nous a été recommandé, pour discuter des problèmes de douanes et il nous explique les différentes démarches à effectuer. Autour d'une bière nous faisons connaissance et nous voyons en lui un homme intelligent, humain et très à l'écoute de nos problèmes. Nous décidons de le prendre comme transitaire mais il refuse de nous donner ses tarifs : « nous verrons cela à la fin de notre action » !

Jeudi 11 février 2010

Le matin, nouvelle rencontre avec le transitaire pour voir comment nous pourrions procéder et faire une nouvelle estimation du coût de la réception du container.

L'après-midi, visite à pied du quartier de Bonapriso, quartier chic de Douala, où les villas se louent à environ 1 million de FCFA par mois !

Avec Pascal Hamadou, le secrétaire de l'association camerounaise, nous allons vers l'aéroport de Douala accueillir la bénévole, Marie-Paule Cruells, arrivant de Paris par Swiss Air. L'avion a eu 1h30 de retard du fait des intempéries en Europe.

Le soir nous sommes invités à dîner par Gilbert, le « frère » de Pascal, chez lui. Il vit dans une caserne de policiers avec sa femme et sa famille. Repas formidable avec au menu : Ndolé, Meyondo, plantain frit, Folong sauté, sauce tomate, gâteaux ; tout ceci accompagné par du vin français ! Soirée inoubliable car nous nous sommes régalés dans une ambiance joyeuse.

Vendredi 12 février 2010

Tôt le matin, nous sommes allés voir l'arrivée des pêcheurs et le marché aux poissons. Nous avons traversé un marché situé tout le long d'une rue boueuse avec des étals à même le sol, avec des poissons de toutes tailles dont je ne pourrais vous dire le nom.

A 12h30, rencontre avec le ministre de la santé (M. Mama Fouda) et le directeur de la coopération (M. Maïna) à l'hôtel Sawa de Douala. La rencontre fut brève mais a permis de jeter les premiers jalons pour essayer d'obtenir une lettre pouvant nous exonérer des taxes douanières. Ils nous promettent de préparer une demande d'exonération pour lundi prochain ainsi qu'un certificat de coopération.

Nous décidons de nous diriger dès le lendemain vers Yaoundé pour obtenir cette fameuse lettre et déposer Monique et Jean-Baptiste au train pour leur périple dans le Nord car ils ont rendez-vous le dimanche soir avec leur guide à Garoua (région du Nord).

Samedi 13 février 2010

Départ vers Yaoundé par bus. Trajet de 3h30 avec une circulation importante et émaillé par un bouchon suite à un accident.

Arrivée à l'hôtel Feuguiff, établissement habituel de nos étapes sur Yaoundé.

Départ, dans la soirée vers 18h, de Monique et Jean-Baptiste par le train vers N'Gaoundéré où ils doivent arriver dans la matinée du 14, puis prendre le bus pour Garoua lieu de départ de leur excursion vers le Nord.

Dimanche 14 février 2010

Repos. ...Le soir nous recevons un appel téléphonique de Jean-Baptiste qui nous signale leur arrivée à Garoua vers 16 h soit 36 heures de voyage depuis Douala ! La chaleur là-bas est accablante, environ 45°C. Je ne les plains pas car c'est une chaleur sèche qui est bien plus supportable que celle de Douala ou Yaoundé qui est humide et moite.

Lundi 15 février 2010

Rencontre avec le directeur de la coopération du ministère de la santé (M. Maïna) qui nous remet une demande d'exonération des taxes pour le matériel introduit sur le territoire camerounais et un document confirmant la coopération entre le ministère de la santé et notre association. Malheureusement cette lettre ne nous est donnée que vers 17h ce qui nous empêche de nous rendre aussitôt au ministère des finances afin de la faire valider par le ministre des finances

Entre- temps rapprochement auprès du commissariat de la police des airs et des frontières pour essayer de prolonger le séjour de Marie-Paule, notre infirmière bénévole, car à Paris, elle n'a pu obtenir qu'un visa touristique de trente jours. On nous répond qu'il est impossible de prolonger son visa touristique. L'ambassade de France nous confirme cette information, de tels cas se sont déjà produits et qu'à chaque fois il a fallu quitter le territoire camerounais et refaire un nouveau visa....

Mardi 16 février 2010

Rencontre avec un responsable du ministère des finances. Il nous promet d'accélérer notre dossier pour obtenir un visa du ministre des finances qui nous autorisera à faire une demande auprès de la direction des douanes.

Journée passée à attendre la signature du ministre des finances.

Marie-Paule fait des recherches pour trouver une solution pour obtenir un visa soit en Côte d'Ivoire soit au Burkina Faso car elle doit s'y rendre le 21 février jusqu'au 7 mars pour assister au mariage d'un de ses amis. C'est un fan des cybers café et nous la retrouvons souvent dans ces endroits que je ne connaissais pas ; sorte de boutique plus ou moins climatisée, faite de box étroits avec des ordinateurs d'un autre âge. La connexion ADSL n'existe pas ce qui fait qu'il faut y passer du temps pour envoyer un message ou naviguer sur la toile.

Mercredi 17 février 2010

Notre contact du ministère des finances nous appelle pour nous signaler que le ministre des finances a visé le courrier et que celui-ci est parti par courrier à la direction générale des douanes.

Visite à la délégation générale de la douane où on nous fait comprendre qu'il faudra plusieurs semaines pour traiter notre dossier. Nous rencontrons le responsable du service d'ordre et nous lui expliquons notre problème, il nous promet de nous aider mais malheureusement le directeur général des douanes est absent et ne sera là que tard dans la soirée.

Le dossier de demande d'exonération qu'avait fait Pascal, avant notre arrivée, est sous une pile épaisse et il n'était pas prêt d'être traité !

Attente de plusieurs heures dans les bureaux de la direction des douanes, guettant l'arrivée du courrier du ministère des finances, nous concernant. Ce courrier arrive enfin vers 16h mais Mme le directeur n'est pas là.

Jeudi 18 février 2010

Visite à la sûreté nationale pour finaliser le visa temporaire de Marie-Paule. Après discussion avec le commissaire chargé de ce dossier, celui-ci nous réclame un courrier officiel de ma part pour finaliser la procédure.

Retour à la délégation des douanes dès le matin. Prise de contact avec le chef de bureau d'ordre auprès du directeur général de la douane. Il nous présente le directeur de la législation qui téléphone au Dr Saa Fotso, délégué à la santé du district de Meiganga. Après cet entretien téléphonique, ce directeur nous dit qu'il n'y aura aucun problème pour avoir une exonération à 100% des taxes douanières du contenu du container y compris l'ambulance.

Attente de 6 heures aux bureaux des douanes. La lettre est visée par le directeur de la législation vers 19h30 et le chef de bureau se démène pour obtenir la signature du directeur général des douanes avant son départ du bureau. Le directeur signe enfin mais demande une modification de dernière minute car la formulation n'est pas faite dans les bons termes. Malheureusement, la secrétaire est partie et il nous faut revenir le lendemain.

Vendredi 19 février 2010

De nouveau à la direction générale des douanes dès le matin, 9 heures, car notre contact nous apprend que le ministre des finances quitte son bureau aux alentours de midi.

Le chef de bureau d'ordre de la direction générale des douanes essaie de trouver une solution car le directeur général des douanes ne sera là qu'en fin de matinée. Il appelle l'aide de camp de Mme le directeur qui lui répond que Mme dort toujours. Après beaucoup d'hésitations et une certaine tension, il m'annonce qu'il va aller, avec un de ses collègues, au domicile de Madame pour lui faire signer notre document. Il me signale que c'est la première fois qu'il fait une telle démarche. Il ne pourra pas revenir à la direction des douanes car il doit se rendre à une réunion à l'hôtel Hilton, donc c'est son collaborateur qui reviendra avec le document pour l'enregistrer et nous le donner afin de l'amener au ministère des finances avant midi. Après trois quart d'heure d'attente, je vois arriver en courant ce fameux collaborateur. Il se précipite dans un bureau pour faire des photocopies et enregistrer ce document avant de me le donner. Entre temps, je demande à Pascal de descendre pour bloquer un taxi.

Une fois le document reçu, nous nous précipitons vers le ministère des finances avec une certaine crainte car l'heure est dépassée. Après un appel téléphonique à notre contact du ministère des finances, nous pouvons pénétrer dans ce ministère. Il faut savoir que pour pénétrer dans ces ministères le matin, il faut soit faire partie de l'administration soit connaître quelqu'un dans la place car le public n'est admis que l'après-midi. Nous montons donc au bureau du ministre des finances où je suis reçu par un responsable. Je lui remets le document mais il explique que le ministre vient juste de sortir ; dès son retour il me promet de lui faire signer ce document.

En attendant son appel téléphonique, nous décidons d'aller au MINEPAT pour faire inscrire notre association au registre des ONG camerounaise. Après présentation des documents et le paiement d'une taxe de 1000 FCFA, on nous répond que nous pourrions retirer notre confirmation d'enregistrement d'ici une semaine.

Enfin à 15 h, nous recevons un appel téléphonique qui nous apprend que notre document est signé par le ministre des finances. Nous allons le chercher puis nous nous dirigeons aussitôt au ministère de la santé. Le directeur de la coopération nous reçoit et demande à sa secrétaire de nous remettre l'original après avoir signé une décharge et nous fait promettre de ramener ce document après avoir sorti le container ; sinon, il aurait encore fallu attendre que le ministre paraphe ce document et l'enregistre et nous étions à la veille d'un week-end où les bureaux sont fermés.

Nous sortons de ce ministère avec un grand sourire et une sensation d'avoir gagné une bataille perdue d'avance. Notre joie est vite canalisée par la volonté de revenir au plus vite sur Douala pour essayer de résoudre les autres problèmes.

Nous arrivons à Douala le soir même par le bus où nous retrouvons notre ami Gilbert qui nous attendait. Nous rejoignons l'hôtel Concorde, notre point de chute.

Samedi 20 février 2010

Nouvelle rencontre avec Emmanuel notre ami transitaire qui nous explique que nous ne pouvons pas agir ce jour là car l'administration des douanes est fermée le samedi. Donc, ce jour, repos avec préparation de certains documents, comptabilisation des frais futurs et préparation du départ de Marie-Paule pour son séjour au Burkina Faso et mise au point des détails de sa mission à Lokoti.

Il a fallu se résoudre au fait que nous ne sortirions pas le container du port lundi prochain et avec Pascal nous avons beaucoup discuté de la planification de cette sortie sans nous : explication sur le fonctionnement de l'ambulance, coût du transport restant dû, coût du carburant et arrivée sur Lokoti.

Après la joie d'avoir obtenu ce sésame, une grande amertume me gagne de ne pouvoir faire ce trajet vers Lokoti et de revoir sa population. Heureusement que nous sommes trois et qu'Emmanuel nous accompagne dans notre dîner, cela a permis d'atténuer le blues.

Dimanche 21 février 2010

Repos le matin, avec préparation d'un courrier à la population de Lokoti, au Lamido et d'un protocole d'utilisation de l'ambulance à soumettre au centre de santé.

Nous accompagnons Marie-Paule à l'aéroport de Douala pour qu'elle prenne son avion pour le Burkina Faso.

L'après-midi, Gilbert nous emmène à un match de football au stade de Douala.

Lundi 22 février 2010

Tôt le matin, Emmanuel vient nous chercher pour aller au port. Nous attendons 2 heures devant la porte du chef de bureau pour essayer de faire accélérer les démarches de déchargement. Malheureusement, on nous dit de revenir car ce monsieur doit aller faire sa prière. Emmanuel nous amène dans les bureaux d'Eolis, société qui est chargée du débarquement et du stockage des containers. On nous balade de bureau en bureau mais nous finissons par rencontrer le directeur qui nous accorde une prolongation de notre franchise de parking. Car après le déchargement du container sur le port, il est accordé une franchise gratuite de 11 jours ; au-delà il faut régler des frais de stationnement qui sont très élevés (40 000 CFA par jour, soit 60.98 € par jour).

De retour au bureau du chef de la douane, nous arrivons dans son antichambre où une foule se précipite. Après une heure d'attente, je réussis, à la 2^{ème} tentative, à me faufiler dans le fameux bureau du chef suivi par Emmanuel. Il y a déjà beaucoup de monde dans ce bureau mais Emmanuel prend la parole et j'embraye très rapidement sur le but de notre visite et l'objectif du contenu du container. Le grand chef nous accorde généreusement de ne pas passer par le scanner, ce qui nous fait gagner deux jours. Mais il nous demande de faire valider notre document dans des services dont je ne pourrais pas vous donner le nom tellement il y en avait !

Entre temps, Monique et Jean-Baptiste sont arrivés de leur périple dans le Nord du Cameroun et nous attendent à l'hôtel.

En attendant de pouvoir à nouveau rencontrer le chef de bureau, nous discutons avec des transitaires et des douaniers et tous n'en reviennent pas que nous ayons obtenu un document d'exonération totale du contenu du container et surtout de l'ambulance. Emmanuel me répète à l'occasion qu'il faudra inscrire ce fait au livre des records de Guinness !

En fin d'après-midi, retour à l'hôtel et retrouvailles avec le couple Chimits. Les discussions sont animées autour d'une bière pour raconter chacun ses aventures.

Les Chimits nous racontent qu'ils ont rencontré des responsables d'associations ; ceux-ci leur ont tous dit leur tracas pour l'envoi de matériels ou de dons par le port de Douala avec des délais allant de 3 à 6 mois, voire plus encore.

Je remets le caméscope à Pascal afin qu'il puisse filmer l'arrivée du container à Lokoti et la distribution des dons.

Le soir, départ de Douala vers la France. Nous laissons Pascal et Gilbert avec une larme à l'œil et la responsabilité de finaliser ce déchargement et le transport vers Lokoti.

Fin de l'aventure

J'apprends le 27 février 2010 par un appel de Pascal que l'ambulance et le container sont arrivés à Lokoti après de multiples tracasseries douanières car le personnel du port ne voulait pas croire que nous avons obtenu cette lettre d'exonération sans avoir trafiqué ! Nous laissons, tous les deux, éclater notre joie et il aurait fallu nous entendre au téléphone car on aurait pu croire que nous avons gagné la Coupe du Monde !

Tout le long de notre séjour, nous avons été en contact permanent avec les gens de Lokoti et notamment le Lamido et le chef du centre de santé qui étaient très inquiets de la tournure des événements.

Nous avons été aidés par de nombreuses personnes :

- le délégué régional à la santé : Dr Hamadiko Harouna
- le délégué départemental à la santé : Dr Saa Fotso Pierre
- le directeur de la coopération : M. Maïna Djoulde Emmanuel
- le chef de bureau d'ordres de la direction générale des douanes : M. Zang
- le policier Gilbert
- le transitaire : M. Nfoya Emmanuel

Nous les remercions chaleureusement et nous pensons bien à eux.

Il faut citer ici tous les donateurs qui ont permis d'approvisionner le centre de santé intégré de Lokoti pour une amélioration de son fonctionnement :

- Les ambulances Apathie Etchegoyen
- L'Hôpital Local de Mauléon
- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Toulouse
- La Croix Rouge
- Le Secours Catholique
- La Communauté des Frères d'Aguerria
- La Pharmacie de Soule
- Tous les donateurs privés

Merci encore à toute cette équipe formidable et que l'aventure continue.